

# COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2018 - 20H – COURMANGOUX

Dates de convocation et affichage : 22/01/2018 - Nombre de conseillers en exercice : 12

Ont été convoqués : Mireille MORNAY - Michel GAILLARD – Sébastien CHORRIER-COLLET – Thierry DUFOUR BAYARD Chloé – BAYLE Yves – DUBUJET Christine - HOMBERT Annick - PARMENTIER Thierry - TEIL Isabelle TOURNIER Marc - VARVAT Violaine.

Nombre de conseillers présents : 10

Excusés : 2

Yves Bayle avec pouvoir à Marc Tournier, Violaine Varvat avec pouvoir à Mireille Mornay

Secrétaire de séance : Christine Dubujet.

---

## 1- Approbation du compte-rendu de conseil du 8 décembre 2017

Approuvé à l'unanimité.

## 2- Préambule : Urbanisme

La déclaration préalable de travaux pour l'installation provisoire du camion pizza avec auvent de 8m<sup>2</sup> à Moulin Penon, a fait l'objet d'une autorisation tacite. Il a été convenu avec la propriétaire qu'une nouvelle demande d'autorisation d'urbanisme devra être déposée pour l'installation de son commerce fixe, issu de sa propre production, à l'intérieur des bâtiments.

Dossiers en cours :

- Déclaration préalable aux Renaudats
- Renseignements pour permis de construire à Roissiat
- Renseignements pour terrain à construire à Chevignat.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration du programme local de l'habitat, CA3B a lancé un questionnaire sur les objectifs de développement de la commune avec la croissance habitants/habitations.

Il s'avère que le nombre d'habitants reste inchangé, le nombre de logements occupés a augmenté, et le nombre de logements vacants a diminué. Mais contrairement à ce qui était prévu au PLU, la croissance est de zéro depuis 10 ans.

## 3- Etablissement des baux pour fermage

M. Maréchal nous demande la régularisation des terrains communaux qu'il exploite depuis 2016 au-dessus de la Carrière, par la mise en place d'un bail. Le conseil décide d'un montant de bail à 28€ l'ha pour la zone en herbe et le reste des terrains au minima soit 4, 77€.

Le Gaec du Cherche-Midi nous signale que nous n'avons pas établi de titre pour la parcelle ZA53 à Roissiat Lieu-dit Champ Blanchet, cette parcelle nous ayant été donné par M. René Luzy.

Le conseil donne mandat à Mireille Mornay pour fixer le montant du bail à 80€ l'ha.

#### 4- Réserve d'eau sur le Mont Myon

Mme le Maire informe le conseil que parallèlement à l'instruction Etat, le dossier du permis d'aménager a été déposé pour instruction à CA3B service ADS Montrevel.

Il convient de prendre une délibération pour valider cette demande : celle-ci est adoptée à l'unanimité.

#### 5- Elaboration de nouveaux tarifs pour le cimetière

Dans le cadre de la réorganisation du cimetière comprenant les reprises de concessions, l'aménagement d'allées, la réalisation des cavurnes, du nouveau columbarium, la création du carré militaire et la création de l'agrandissement, il convient de revoir le tarif des concessions qui n'a pas changé depuis 2005 et de créer une taxe pour les cavurnes.

Désignation	Anciens tarifs	Proposition acceptée à l'unanimité
Concessions pour 30 ans	153 €	375 €
Superposition corps et urnes	77 €	150 €
Columbarium	600€ pour 15 ans	600€
	1000 € pour 30 ans	1000€
Cavurne	Néant	400€ pour 15 ans
	Néant	700€ pour 30 ans

#### 6- Point sur le compte administratif 2017

Malgré la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement (- 10%) le résultat de l'année s'avère encore en baisse du fait des nouvelles réductions de dotations. La capacité d'autofinancement est très faible.

#### 7- Projets 2018 : Mairie-salle des fêtes

Suite à l'avis de commission ouverte au public à la cérémonie des vœux, la réunion de présentation du projet a eu lieu le 11 janvier dernier. Les diverses idées ont été renvoyées à l'architecte pour une nouvelle étude avec chiffrage qui sera discutée avec la Semcoda et l'architecte le jeudi 8 février à 18h30. Il sera question également du mandat de délégation, du bail emphytéotique, du résultat de la consultation AMO et du lancement de celle des entreprises.

#### 8- Questions diverses

- a. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer et à déposer le Dossier de Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau pour l'opération « Extension et mise aux normes de la station d'épuration de Cheignat ».
- b. Encaissement chèque de 218€ de LBSA pour une coupe de bois. Délibération adoptée à l'unanimité.
- c. Nouvelle convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque entre la commune et le conseil départemental, signée pour 3 ans. Le changement notable négatif est l'arrêt du bibliobus. Délibération adoptée à l'unanimité.
- d. La convention d'occupation du terrain de la réserve d'eau est signée. Il convient de consulter le SDIS et les entreprises pour les travaux d'accès à la réserve en bordure de route.

- e. Courrier des habitants de la Courbatière concernant la sécurité : Comme convenu au dernier conseil, le radar pédagogique de l'intercommunalité sera à nouveau installé. Des discussions seront engagées à la suite de cette installation avec un bilan de la vitesse.
- f. Le Conseil Départemental nous informe de la réfection du revêtement de la départementale de Saint Etienne du bois jusqu'à Roissiat en 2019 avec la traversée de la Courbatière. Si des travaux sont nécessaires, il conviendra dans ce cas, de travailler en amont avec les services du Conseil Départemental.
- g. Bilan d'activité 2017 de l'employé municipal positif : il est présenté en séance.
- h. Départ à la retraite de la secrétaire de mairie au 31/12/2018. Il convient de lancer la recherche pour son remplacement au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Prévoir 2 à 3 mois de formation suivant la personne retenue.
- i. Michel Gaillard a récupéré le bulletin municipal et il est prêt à être distribué.
- j. Le Centre de Loisirs de la Treffortine a présenté un budget en équilibre. Il remercie la commune pour sa subvention. Le centre reprend du service le mercredi matin du fait de l'abandon des TAP en septembre 2018.

Prochaine réunion du conseil municipal le 23 février 2018 à 20 h.